

Pourquoi s'accréditer ?

On vous explique tout !



Les partenaires affiliés à la FFCU

Quels sont-ils?

Ce sont les partenaires affiliés. Ils ont fait un don annuel au moins une fois depuis 2018



Lorsque vous êtes partenaire affilié, vous pouvez...

- Utiliser le logo couleur de la FFCU
- Vous dénommer "Actrices et acteurs des Chemins de la citoyenneté" affilié à la FFCU
- Profiter des services et animations de tout genre proposés par l'équipe de la FFCU



Les Clubs accrédités par le Comité d'Accréditation (CNFU, FFCU, représentants du réseau et des ministères)

Quels sont-ils?

Ce sont les Clubs affiliés et qui ont été accrédités par le CA en 2019 (liste en PJ)



Lorsque votre Club est affilié et accrédité, vous pouvez...

- Utiliser le logo officiel des Clubs pour UNESCO ainsi que celui de la FFCU
- Vous dénommer "Clubs pour l'UNESCO"
- Profiter des services et animations de tout genre proposés par l'équipe de la FFCU

Pourquoi c'est important de postuler à l'accréditation ?

En vertu du Cadre réglementaire de novembre 2017, l'ensemble des Clubs affiliés ont pour obligation de candidater à l'accréditation afin d'être officiellement reconnus par l'UNESCO.

Cette obligation ne remet pas en cause l'autonomie de fonctionnement de votre Club ainsi que les prérogatives associatives de la FFCU.

Comment postuler à l'accréditation ?

Il suffit de remplir le questionnaire d'accréditation.

Le CA statuera sur votre accréditation pour une durée de 3 ans.

Vos moyens financiers sont limités ?

Pas de panique, vous pouvez joindre à votre candidature le formulaire d'exonération des frais.

Tous les liens et infos sont à retrouver sur l'onglet "Devenir Club" du site de la FFCU : <https://ffcunesco.org/adherer-2/>